

N° 0236 du 06 au 12 Décembre 2016- Prix : 250 F CFA

DÉVELOPPEMENT / LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ :

Le FNFI débloque 42,4 milliards de crédits dont 16,2 en termes de renouvellements

P.3



La table d'honneur ; on reconnaît le DG du FNFI, Yves Gnaba, 2ème à partir de la droite.

ECONOMIE :

Le Gouvernement prévoit un amendement du Code Général des Impôts en 2017

P.4



Komi Selom Klassou, chef du Gouvernement

SOCIAL/DEVELOPPEMENT/HUMANITAIRE :

L'Association "MILE NOVISSI" au chevet du CHU Sylvanus Olympio

P.5



Visite des dons de l'association "MILE NOVISSI" au CHU Sylvanus Olympio

REGARDS :

Mablé Agbodan : L'Art, une histoire de famille ?

P.6



Mablé Agbodan, Designer

FINANCES / CONVENTIONS :

Une ligne de crédit de 300 millions de F.CFA de l'ANPGF à la CECA pour accompagner les artisans

P.2

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tél: 22 20 05 53

Météo

Mardi 06 Décembre 2016
Matin:
Temps couvert
26°C
Après-midi:
Ciel peu nuageux
32°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT 8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT 8201
Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Annuaires TOGO

Moi j'y suis, et toi ?

www.annuairestogo.tg



EDITO
Etre humble !

LE SUCCÈS dans toute vie humaine passe par l'humilité. L'humilité est une vertu qui doucement nous mène vers le mont du succès.

L'être humain, imbu de sa personne, de sa condition existentielle est perdu. Totalement perdu car il lui manque une chose essentielle.

Aveuglé volontaire ou par faute de son entourage, un entourage qui préfère le voir très aveuglé pour le manipuler à dessein, l'Homme est réduit à sa minuscule personne. L'Humilité lui fait défaut et l'amène à se croire très intelligent, très futé, très habile, bref très important par rapport à autrui. Or, ce dernier dans son ignorance et son manque d'humilité est enclin à toute sorte d'actes asociaux et abaissants. Les yeux fermés par ce manque d'humilité, l'Homme se croit au-dessus de son prochain et va ainsi à sa déperdition.

Le plus grave, c'est lorsque dans son entourage immédiat, guidé par la cupidité et le profit, par un manque d'amour et une sorcellerie qui ne dit pas son nom, on refuse de dire ou de faire admettre à cet être humain qu'il va à la dérive. On préfère le tromper et le voir tomber bas. C'est très dommage.

Puisse l'humilité être notre domaine de définition.

Crédo TETTEH

FINANCES / CONVENTIONS :

Une ligne de crédit de 300 millions de F.CFA de l'ANPGF à la CECA pour accompagner les artisans

300 MILLIONS de F.CFA, c'est le montant de la dotation de la Coopérative d'Epargne et de Crédit des Artisans (CECA) par l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF). Ce fond a pour objectif l'octroi de crédits aux sociétaires et aux promoteurs suivis par ladite agence.

Il s'agit de l'une des deux conventions signées le vendredi dernier au siège de l'Agence par sa directrice générale Mme Naka G. de Souza et le directeur général de la CECA Yombo Odanou.

La première convention fait de la CECA, un partenaire de l'ANPGF en vue d'offrir des financements, adaptés et pérennes aux activités de production des biens et services qui seront entreprises par les artisans, les entrepreneurs et promoteurs de projet dans le domaine artisanal.

C'est la troisième fois que l'ANPGF octroie une telle ligne de crédit à la CECA: 150 millions de F.CFA en août 2013 et 200 millions de F.CFA en septembre 2015.

"L'ANPGF seule, ne peut pas suivre les artisans qui sollicitent ses services. La CECA qui est plus proches de ces artisans et qui travaille de façon ardue avec eux, nous sert



Signature des Conventions entre la Directrice générale de l'ANPGF, Mme Naka G. de Souza et le Directeur général de la CECA, Yombo Odanou.

problèmes auxquels sont confrontés les entrepreneurs, en particuliers les artisans, nécessite la synergie de tous les acteurs. C'est dans ce cadre que l'ANPGF, créé par le gouvernement, se veut une structure de premier plan pour appuyer les promoteurs d'entreprises, les PME/PMI, les groupements et coopératives agricoles et d'artisans aux côtés d'autres structures à vocation simi-

"consécration de la CECA dans la mission qui lui est dévolue à savoir : contribuer à la promotion de l'artisanat togolais en facilitant aux artisans et micro-entrepreneurs, l'accès aux services financiers et non financiers".

"C'est une ligne de crédit qui permet d'accompagner les artisans. Les crédits sont accordés à un taux exceptionnel de 9%. Outre les arti-

sans, tout porteur de projet qui s'inscrit dans le cadre de l'activité entrepreneuriale artisanale peut être présenté à la CECA", a-t-il précisé.

Rappelons que l'ANPGF est une structure administrative autonome mise en place en 2006 par le gouvernement togolais, et placée sous la tutelle du ministère de l'économie et des finances.



Photo de famille de CECA et ANPGF

de levier. Donc, nous passons par la CECA en mettant à sa disposition des lignes de crédits. Ainsi, lorsque nous sélectionnons des dossiers, la CECA se charge d'octroyer les montants et de suivre les bénéficiaires", a expliqué Mme Naka G. de Souza.

"Il est indéniable que l'acuité des

laire telle que la CECA", a-t-elle souligné, affirmant la ferme volonté de l'ANPGF à "assumer sa part de responsabilité avec engagement, professionnalisme et détermination".

Le directeur général de la CECA Yombo Odanou, a pour sa part salué ce partenariat "soutenu" qui est une

L'ANGPF en trois points

MISSION :

- Contribuer au financement des PME/PMI
- Promouvoir et développer les PME/PMI en fournissant une assistance et des conseils aux opérateurs économiques.

OBJECTIFS :

- Contribuer de façon significative, à l'éradication du chômage des jeunes en aidant les PME/PMI à mieux se structurer et prendre en compte progressivement les méthodes modernes de gestion.
- Rechercher et mobiliser les lignes de crédit au profit des PME/PMI installées au Togo.

POPULATION CIBLE :

- PME/PMI déjà en activité opérant dans le secteur de production et aspirant au développement ou à la modernisation de leurs activités;
- Porteurs de projets, diplômés de l'enseignement supérieur, général, technique ou professionnel, des écoles des arts et métiers ;
- Apprentis ayant achevé leur formation auprès des structures de formations professionnelles dûment reconnues, désireux d'entreprendre des activités liées à leur formation ;
- Coopératives ou Groupements d'agriculteurs, de pêcheurs, d'artisans, ou d'ouvriers spécialisés dûment reconnus.



Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Koudjoukabalou
René Beaugars
Infographie : JPB
Crédit photos : Kékéré Razak
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 13 Décembre 2016

SITES WEB UTILES

- www.sogesti.net
Création de site web - Formations-Sage
- www.rapidehosing.com
Hébergement web bon prix Hébergement zimbra-alfresco-odoo
- www.togomac.com
Centre Apple
Vente-Services-Formations
- www.emploitogo.com
Emplois-CV-Formations
- Togoarchive.com
Externalisation des archives
Gestion électronique des documents
- www.togoannonce.com
Vente-Achat-Location
Immobilier-Véhicules..

TOGO EXPRESS
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

DEVELOPPEMENT/LUTTE CONTRE LA PAUVRETE :

Le FNFI débloque 42,4 milliards de crédits dont 16,2 en termes de renouvellements

OFFICIELLEMENT LANCÉ le 25 janvier 2014, le **Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI)** est un outil efficace et innovant du Gouvernement pour lutter contre la pauvreté, créer des emplois, relancer l'agriculture et l'artisanat et donner des perspectives d'avenir aux jeunes.

En conférence de presse conjointe avec l'Association Professionnelle des Systèmes Financiers Décentralisés (AP-SFD) du Togo, le mercredi dernier dans un grand hôtel de la place, le directeur général du FNFI, Monsieur Yves GNABA a, dans sa déclaration liminaire en quatre (04) grandes parties, abordé les questions de la personnalité juridique du FNFI, des différents produits mis en œuvre par les Prestataires de Services Financiers (PSF) Partenaires et les résultats globaux, des remboursements des crédits FNFI et les difficultés rencontrées et des ressources mobilisées par le FNFI et des renouvellements des crédits.

Solidement intégré dans le paysage financier et reconnu au plan national et international comme l'institution par excellence de la promotion de la finance accessible à tous, surtout pour les plus pauvres, à travers de solides partenaires, prestataires de services financiers (PSF) diversifiés et pérennes, le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) est un moyen efficace mis

duits sont donc proposés à un public différent : les jeunes, les agriculteurs et les communautés à la base.

En terme de nouvelles personnes touchées et ce depuis le lancement des activités du FNFI (26 avril 2014 à fin octobre 2016), l'ensemble des 3 produits APSEF, AGRISEF et AJSEF, ont permis de toucher près de 700 000 personnes avec un montant total des mises à disposition de



Une vue de l'assistance lors de la conférence de presse

en place afin de sortir une partie de la population de la pauvreté. Il permet de proposer des prêts aux populations exclues du système financier classique.

fonds de crédit débloqués par FNFI au profit des PSF de 25,5 Milliards de FCFA.

En terme de renouvellements de crédits, pour APSEF, on note un montant total de 13,5 Milliards de FCFA, 2,5 Milliards de FCFA pour AGRISEF, 26,5 Millions de FCFA pour AJSEF. Notons tout de même en ce qui concerne le montant total

Les produits FNFI et leurs impacts

Trois (03) produits traditionnels APSEF, AGRISEF et AJSEF sont

LE POINT FINANCIER

Le FNFI a reçu de l'Etat, de 2014 à ce jour un montant de 27,390 Milliards dont 17,5 Milliards directement du Trésor Public et 9,890 Milliards provenant de la BOAD pour faire les opérations de crédit et assurer le fonctionnement du Fonds

Le total cumulé des crédits accordés par le FNFI aux PSF s'élève à 42,4 Milliards dont 16,2 Milliards ayant servi à faire 421 350 renouvellements de crédits APSEF, AGRISEF et AJSEF à ce jour, grâce au système de revolving : les crédits remboursés permettent de faire de nouveaux avec les mêmes ressources...

Les renouvellements de crédits du FNFI vers les PSF, dont le montant total s'élève à ce jour à 16,2 Milliards constituent donc l'ossature majeure des opérations du FNFI et surtout la preuve que les crédits FNFI se remboursent par les bénéficiaires en dépit de quelques difficultés qui subsistent.

mis en œuvre par les 26 Prestataires de Services Financiers (PSF), Partenaires à travers la stratégie du "faire-faire" au profit des personnes vulnérables exclues des services financiers classiques. Ces trois pro-

duits de renouvellements de crédits pour AJSEF que les premiers renouvellements de crédits AJSEF n'ont débuté qu'en 2016 étant donné que ce n'est que le 09 mars 2015 que le produit a été lancé tout comme pour



La table d'honneur ; on reconnaît le DG du FNFI, 2ème à partir de la droite

AGRISEF sans perdre de vue que la durée du crédit AJSEF est de 18 mois maximum y compris le différé.

Précisons que depuis la deuxième année d'opérationnalisation du FNFI (2015) à fin octobre 2016, les résultats enregistrés ont porté sur 421 350 renouvellements de crédits APSEF, AGRISEF et AJSEF avec un montant total des mises à disposition de fonds de crédit débloqués par le FNFI au profit des PSF de 16,2 Milliards de FCFA.

financière du Ministère chargé des finances, le FNFI est doté d'un Conseil d'Administration public/privé (Ministères dont le Ministère chargé des finances représenté par le Coordonnateur de la CASIMEC qui est la cellule chargée de la surveillance du secteur de la microfinance, l'APBEF, l'AP-SFD, la BCEAO, la BOAD représentant les Partenaires Techniques et Financiers et la Société civile) qui assure une rigueur et une transpa-

PERSPECTIVES 2017

En 2017, le FNFI devra poursuivre, à intensifier et à consolider l'inclusion financière et sociale des populations avec :

- la mise en œuvre toujours de ses trois (03) produits APSEF, AGRISEF et AJSEF mais aussi des deux (02) produits spéciaux : le Produit d'Accompagnement Spécial et Produit de la Banque Africaine de Développement destiné aux femmes vulnérables
- le développement de nouveaux chantiers tels que l'éducation financière des bénéficiaires, le mobile banking, etc.
- la consolidation du Programme ASSURANCE FNFI, une solution assurancielle pour les populations, bénéficiaires des produits du FNFI en vue d'assurer la pérennité des activités de ces derniers en cas de survenance d'événements malheureux.
- la qualité des services sera davantage renforcée dans toutes les interventions du FNFI. Un accent particulier sera mis sur le professionnalisme et le suivi des crédits mis en place pour améliorer en 2016, le taux de remboursement des crédits par les bénéficiaires qui se situe autour d'une moyenne de 90% enregistré au cours des deux premières années.

Créé par DECRET N°2013-080/PR du 03 décembre 2013, le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) est une Institution publique, à caractère économique et social, dotée d'une personnalité morale et de l'Autonomie de Gestion. Placé sous double tutelle, celle technique du Ministère chargé du Développement à la Base et celle

rence totale.

Lors d'un conseil d'administration tenu en milieu de semaine, on a appris que le taux de remboursement était de 90%. Un chiffre très important au regard des populations ciblées et de leur faible connaissance des mécanismes de prêts.

Crédo TETTEH

DES DIFFERENTS TAUX DE REMBOURSEMENTS

- Le taux de remboursement moyen des bénéficiaires vers les 18 PSF à fin 2014 était de 93%.
- Au 31 décembre 2015, le taux de remboursement moyen des bénéficiaires vers les 26 PSF était de l'ordre de 90% en légère baisse par rapport à 2014, du fait que l'année 2015 a connu l'introduction de 2 nouveaux produits plus complexes AGRISEF et AJSEF : le premier fortement lié aux aléas climatiques et le deuxième dépendant de la bonne foi des jeunes à rembourser.
- la plupart des cas d'impayés notés sont le fait de mauvaise foi des bénéficiaires ou de la mauvaise perception des crédits FNFI, conséquence d'une désinformation.

Rappelons que les crédits FNFI ne sont pas des dons, mais plutôt des crédits adaptés, destinés à assurer l'inclusion financière des populations exclues, donc des crédits à rembourser, n'est pas celle qui est servie aux bénéficiaires finaux sur le terrain.

Zozo

SYRIE : QUATRE PAYS ARABES EN APPELLENT AU TOGO



La Syrie, un champ de ruine

Les représentants d'Arabie Saoudite, du Qatar, de Turquie et des Emirats Arabes Unis aux Nations Unies ont appelé dimanche à une réunion d'urgence de l'Assemblée générale de l'ONU sur la situation dans la ville d'Alep en Syrie. 'La situation d'horreur à Alep et crise humanitaire aigüe nécessitent la tenue d'une telle réunion dans les plus brefs délais'. La demande commune souligne que le Conseil de sécurité est incapable de mettre un terme à la crise en raison de son 'manque d'humanité'.

Un courrier vient d'être adressé en ce sens par ces quatre pays aux représentants permanents du Togo, du Canada, du Japon, des Pays Bas et du Costa Rica.

Alep-Est est assiégé par les forces du régime depuis juillet et les quelque 250.000 habitants qui y résidaient font face à une pénurie quasiment totale de nourriture, d'électricité et de médicaments.

Source : @Republicoftogo

3ÈME CONGRÈS STATUTAIRE DU PARTI LE NID : GABRIEL SASSOUI DOSSEH ANYRON RECONDUIT À LA TÊTE DU PARTI



La table d'honneur

Le parti politique le NID a tenu les 2 et 3 décembre 2016, son troisième congrès statutaire à Vogon (70 Km de Lomé). Ce parti se veut un creuset d'assemblage de toutes les forces démocratiques républicaines en vue d'une alternance pacifique au Togo. Et c'est ce qui a été réaffirmé samedi à Vogon lors de ce congrès placé sous le thème : " Bâtissons dans la dignité, le chemin de l'espoir ".

Le troisième congrès statutaire du parti politique le NID, s'est tenu dans une ambiance de fête et de retrouvailles entre les militants venus de toutes les préfectures du Togo. Au terme de ce congrès de deux jours, le président sortant du parti Le Nid, Gabriel Sassoui Dosseh ANYRON a été plébiscité et reconduit à la tête de ce parti pour un nouveau mandat.

" L'heure a sonné pour que l'opposition Togolaise se réunisse en vue d'une véritable alternance ", a prononcé le président élu. L'heure a sonné pour faire taire les divergences et les rancœurs au sein de la classe politique Togolaise pour s'atteler à l'essentiel, ont recommandé les congressistes qui souhaitent une " addition des voix dans le but de vaincre enfin les démons inféconds du désordre de la division et rendre ainsi la liberté, la dignité et l'espoir au peuple togolais ".

Le NID estime qu'il est " incontournable " que l'opposition togolaise se retrouve dans une union " sacrée bien avant l'échéance Présidentielle de 2020 ".

Source : @Afrepress

Zozo
PRÈS DE 300.000 TOGOLAIS ONT FAIT LA FOIRE



A quelques heures de la fermeture de la Foire internationale de Lomé (FIL), les organisateurs se frottent les mains. Plus de 300.000 visiteurs ont arpenté pendant deux semaines les allées de cette vaste exposition commerciale. Rien que pour dimanche, 30.000 entrées ont été comptabilisées.

Côté exposants - ils sont 900 -, la satisfaction est perceptible avec des chiffres d'affaires en hausse par rapport aux éditions précédentes, même si aucune donnée n'est disponible pour le moment.

La FIL est un mélange de Salon professionnel et de grande braderie. Cette année, le pays invité était l'Égypte.

Source : @Republicoftogo

LE E-COMMERCE EST UNE "MERVEILLEUSE" CHANCE POUR LE TOURISME TOGOLAIS

Le ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du secteur Privé et du Tourisme veut mettre Internet au cœur de sa politique de promotion des biens et services offerts par les établissements hôteliers et touristiques du Togo. La question a été au cœur d'un atelier ouvert le 1er décembre dernier par la ministre Bernadette Légzim BALOUKI.

Cet atelier a rassemblé des professionnels du tourisme et des gérants d'hôtels à Lomé. L'objectif, selon les responsables, était d'outiller ces acteurs qui sont au cœur du tourisme sur les bien-fondés de l'adoption du e-marketing dans leurs activités.

L'ère du numérique implique une certaine exigence et c'est l'une des raisons de cette démarche à l'endroit des professionnels du tourisme.

"Le E-marketing repose sur un ensemble de stratégies, de techniques et d'outils et s'intègre bien dans le commerce en ligne des produits. C'est dans cette optique que notre département a jugé bon et opportun d'organiser cette formation pour permettre aux professionnels que vous êtes, de vous approprier ces nouvelles méthodes et outils de valorisation et de commercialisation pour appréhender avec justesse et en temps réels les opportunités de vente de vos produits sur le marché. Se conformer à l'évolution des technologies de l'information et de la communication (TIC), tel est l'objectif d'un tel atelier", a confié la ministre à la presse...

Source : @Afreepress

ASKY, TRANSPORTEUR RÉGIONAL DE L'ANNÉE 2016

Au cours de sa 48ème Assemblée générale annuelle tenue du 20 au 22 novembre derniers à Victoria Falls au Zimbabwe, l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA) a décerné à la compagnie aérienne panafricaine Asky, le prix du "transporteur régional de l'année 2016".

C'est le second prix que cette compagnie reçoit dans cette année, après celui de "compagnie aérienne la plus prometteuse de l'année" décernée par la Ghana Aviation Award, le 29 juillet 2016 à Accra.

Basée à Lomé au Togo, Asky dessert 22 destinations dans 19 pays d'Afrique de l'ouest et du centre, et jouit d'une des flottes les plus modernes de la région.

Le prix a été réceptionné par le Directeur général d'Asky, Henok Teferra. "Ce prix est une validation de notre modèle d'affaires ainsi qu'un bon exemple de partenariat stratégique panafricain que nous avons avec Ethiopian Airlines. Il nous encourage également à redoubler d'efforts pour assurer de meilleurs services et une connectivité aérienne améliorée aux voyageurs en Afrique de l'ouest et du centre", a-t-il déclaré en recevant le prix.

Source : @Afreepress

ECONOMIE : Le Gouvernement prévoit un amendement du Code Général des Impôts en 2017

DEPUIS LA semaine dernière, la commission des finances de l'Assemblée Nationale planche sur le projet de loi de finance 2017 adopté par le gouvernement le 15 Novembre 2016. Dans l'exposé des motifs de ce projet de budget, le gouvernement annonce qu'une modification sera apportée au Code Général des Impôts (CGI) en 2017.

Pour le gouvernement, la politique budgétaire sera axée sur la poursuite de l'amélioration de la mobilisation des ressources internes, une meilleure allocation des ressources et la maîtrise des dépenses, la recherche de plus d'efficacité dans l'exécution du budget ainsi que la couverture des besoins sociaux en y consacrant une part importante des ressources.

Le périmètre de la dette publique a été élargi en y intégrant l'encours des préfinancements dont la restructuration est envisagée. Il est également envisagé de procéder au remboursement d'une partie des arriérés de la dette intérieure. Ces actions visent à redonner un nouveau souffle à l'économie nationale notamment au secteur privé destiné à jouer un rôle plus important dans la consolidation de la croissance.

L'année 2017 sera donc l'année de la maîtrise des grands équilibres macroéconomiques et budgétaires et du redéploiement des dépenses d'investissement pour des marges de manœuvre favorisant la croissance



Komi Selom Klassou, chef du Gouvernement

inclusive tout en maîtrisant le déficit indique-t-on à la Primature.

Ainsi :

- la progression des dépenses en capital devra être contenue à un niveau raisonnable ;

- un déficit maîtrisé à 1,17% du PIB contre une norme de 3% pour assurer la soutenabilité durable des finances publiques.

Pour y parvenir :

- une modification sera portée au Code Général des Impôts (CGI) ;

- une modération nécessaire de la croissance des dépenses en capital et une maîtrise rigoureuse des dépenses courantes seront une nécessité, l'objectif étant de ne pas dépasser le taux d'évolution des recettes courantes ;

- un accroissement des dépenses à finalité sociale pour une croissance plus inclusive comme le demande la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE 2013-2017).

- enfin, des réformes courageuses et ambitieuses seront poursuivies. Ces réformes seront à la fois structurelles.

La modification du Code Général des Impôts

Les réformes au titre de la loi de finances seront axées sur l'élargissement de l'assiette fiscale, la promotion du civisme fiscal et la lutte contre la fraude en vue d'une amélioration du taux de pression fiscale par une contribution équitable de tous les contribuables à l'effort de mobilisa-

tion des ressources endogènes.

" Au titre de la loi de finances gestion 2017, les mesures proposées visent à doter l'Etat et les collectivités territoriales des moyens nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de financement des actions de développement, à favoriser l'essor de certains secteurs économiques stratégiques tout en assurant une mise en conformité du dispositif avec les normes communautaires et à permettre une meilleure application de la réglementation fiscale en matière de lutte contre la fraude fiscale" a dit Selom Komi KLASSOU dans l'exposé des motifs.

Selon lui, les domaines de propositions de réformes sont relatifs à :

- la poursuite de la transposition des directives de l'UEMOA ;

- l'élargissement de l'assiette fiscale ;

- des ajustements techniques ;

- la réduction de la charge fiscale ;

- la simplification des opérations et procédures fiscales ;

- la promotion de secteurs économiques (l'économie numérique, les énergies renouvelables, le secteur des transports) et ;

- au renforcement des mesures de coercition et lutte contre la fraude fiscale.

Ainsi, au titre de la nouvelle loi des finances, au total quarante-huit (48) articles ont été amendés, dont quarante-six (46) articles modifiés et deux (02) articles qui ont fait l'objet d'abrogation.

ECONOMIE / DEVELOPPEMENT :

Le 3ème rapport CPIA recommande des efforts dans les secteurs sociaux

LE CENTRE autonome d'études et de renforcement de capacités au Togo (CADERDT) était en atelier de validation du rapport Country Policy and institutions assessment CPIA 2015 mercredi dernier à Lomé.

Le but de cet exercice est de mesurer la qualité des politiques mises en œuvre et leurs dispositifs institutionnels selon les critères du CPIA et ces critères sont subdivisés en quatre grandes sections qui sont : la gestion économique ; la politique structurelle ; les mesures d'inclusion/ d'équité sociale et la gouvernance.

Selon ce rapport, le cadre macroéconomique du Togo connaît une stabilité, ce qui permet l'évolution constante des activités économiques et l'intégration effective du pays aux organisations sous régionales et internationales. La croissance économique de 5,4% enregistrée en 2015 a été tirée par les secteurs secondaire (+10,5%) et tertiaire (+7,3%) et dans une moindre mesure par le secteur primaire.

Les ressources bancaires connaissent une hausse de 7,1% entre 2014 et 2015, permettant un accroissement de la rentabilité bancaire de 17,6% et un taux de bancarisation estimé à 19,6% contre 17,1% en 2014.

Le Togo se mobilise sur les questions de préservation de l'environnement, du changement climatique et de l'amélioration du cadre de vie des



La table d'honneur

populations, à travers la mise en place des infrastructures socio communautaires. Sur le plan social, les programmes et projets de développement exécutés dans le cadre de la promotion de l'emploi, de la finance inclusive et du développement communautaire ont permis de réduire l'incidence de la pauvreté de 58,7% en 2011 à 55,1% en 2015.

Cependant, beaucoup d'efforts restent à faire en matière des secteurs sociaux, afin de garantir une croissance inclusive et durable. Les défis doivent être relevés en matière des questions de changements climatiques, de protection sociale, de création d'emplois décents et d'amélioration du cadre de vie des populations.

La qualité des services publics et la lutte contre la corruption dans tous les secteurs ne sont pas du reste.

Ce rapport 2015 réalisé par 60 éva-

luateurs nationaux issus de l'administration publique, du secteur privé et des organisations de la société civile, a été coordonné par le Centre autonome d'études et de renforcement des capacités pour le développement au Togo (CADERDT) avec l'appui de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF).

Pour le Directeur de cabinet du ministère de la Planification du développement, Essohanam Edjéou, le gouvernement accorde une importance capitale à ce document. " C'est un important ce document de veille stratégique et un outil de travail pour le gouvernement. Nous serons très attentifs aux recommandations qui découleront des travaux de ce jour ", a-t-il indiqué.

Selon Odile Pirénam Gnassingbé, Directrice exécutive par intérim du CADERDT, " Ce processus d'évaluation permet de mesurer les capacités des pays par des évaluateurs nationaux dans le but de déceler les secteurs qui nécessitent des renforcements de capacités, afin d'aboutir à des propositions de réformes dans les domaines ciblés ", a-t-elle ajouté.

Dodo ABALO

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT 8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT 8201

Renseignements

OTR
OBSERVATOIRE TOGOLAIS DE LA CORRUPTION

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

SOCIAL/DEVELOPPEMENT/HUMANITAIRE : L'Association " MILE NOVISSI " au chevet du CHU Sylvanus Olympio

ASSOCIATION AU service du développement et des couches défavorisées, l'Association " MILENOVISSI " a procédé le vendredi 02 décembre 2016 à une remise de dons à la direction du CHU Sylvanus Olympio.

Composés de tables de chevet, de matelas, de lits d'hôpital, de lit pédiatrique, de cartons de couches coton, de fauteuils de dentiste, de lit kiné noir, de tables de verticalisation etc. ce don vient à point nommé selon le directeur du CHU Sylvanus Olympio, répondant justement à un besoin crucial.

Pour le Secrétaire général de l'Association " MILENOVISSI ", Monsieur TOULABO Koffi, en procédant à cette remise c'est une fierté de participer au développement de son pays : " c'est vous exprimer combien nous sommes fiers d'être Togolais, fiers également d'être amis du Togo, fiers de s'engager dans différents secteurs d'activités afin de contribuer à rendre la vie un peu aisée à nos concitoyens par des actions concrètes dont celle qui nous réunit heureusement ce jour. " a confié Monsieur TOULABO.

"Après le Corps des sapeurs-pompiers, les élèves et acteurs sportifs à la base pendant cette année 2016 qui tire doucement à sa fin, nous voici au CHU



Visite des dons de l'association "MILE NOVISSI" au CHU Sylvanus Olympio

ACTIONS DE L'ASSOCIATION " MILENOVISSI " EN 2016

AU CORPS DES SAPEURS POMPIERS DE LOME

Le 25 mars dernier, une cérémonie de remise officielle d'un Camion de Désincarcération et d'Eclairage a eu lieu dans l'enceinte du Centre des Sapeurs-Pompiers à Lomé par l'Association " MILENOVISSI "



La table d'honneur lors de la cérémonie de remise de dons ; au milieu M. TOULABO Koffi, Secrétaire général de l'association "MILE NOVISSI"

Sylvanus Olympio pour apporter notre pierre à l'édifice " a poursuivi Monsieur TOULABO au cours de la cérémonie officielle de remise des dons en présence du Corps médical, des membres de l'Association dont l'Honorable Députée du ZIO, Madame LAWSON.

Pour le Directeur du CHU Sylvanus Olympio, le Médecin Colonel ADOM W., ce don de l'Association " MILENOVISSI " vient à point nommé et sera utilisé à bon escient. Pour joindre l'acte à la parole, une visite de quelques structures du CHU Sylvanus Olympio a été effectuée afin de se rendre compte de l'utilisation et du bénéfice du don de l'Association " MILENOVISSI ",

et le Service départemental incendie et secours du Haut Rhin.

Selon le Chef Corps des Sapeurs-pompiers, Agoro Tchanilé, lors de ladite cérémonie, " ce camion de secours routier aura pour mission de secourir les victimes coincées dans les véhicules suite aux accidents de circulation ". La finalité est de pouvoir extraire la victime coincée en procédant à de diverses opérations : coupure des parties accidentées du véhicule, calage du véhicule accidenté, écartement des différentes parties du véhicule.

AUX JEUNES DE L'ACADEMIE NATIONALE OLYMPIQUE TOGOLAISE

L'Association était, le 29 mars, au centre de l'Académie Nationale Olympique Togolaise

basée à l'EPP Agoè Marché, non loin de la nouvelle Station TOTAL Minamadou.

Une occasion encore pour le Secrétaire Général de l'Association Monsieur TOULABO Koffi de poser des actes concrets dans le volet de l'éducation sportive. En effet, l'Association a jugé bon de doter le monde sportif togolais d'importants matériels et équipements sportifs composés essentiellement de ballons de volley Ball, de coupes, des cerceaux pour le hand ball, du matériel informatique et bureautique, des dictionnaires et des romans. Quatre collègues d'Agoè (CEG Agoè Ouest, CEG Agoè Centre, CEG Agoè Est et le CEG Agoè Sud). Outre ces collègues bénéficiaires, les Fédérations Togolaises d'Athlétisme, de volley ball et de Hand ball ont également bénéficié de lots d'équipement.

Pour Monsieur TOULABO, le meilleur canal pour une réelle éducation épanouie passe par la pratique du sport par le jeune apprenant.

AU CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE SUR LE SPORT ET L'EDUCATION

Le 21 mai 2016, l'Association " MILENOVISSI " a fait don de matériel didactique aux élèves du Centre d'Etude et de Recherche sur le Sport et l'Education situé, à Agoè-Assiyé en banlieue nord de Lomé.

Composé essentiellement de dictionnaires et de livres, ce don est destiné à renforcer l'éducation intellectuelle des jeunes. A ce sujet, M. Toulabo a déclaré nourrir plus de passion pour son pays après l'initiative REUSSITES DIASPORA, et se bat dans ce sens pour faire émerger le Togo avec ses compatriotes.

Les efforts de Monsieur Koffi TOULABO et de son Association " Mi Lé Novissi " reconnus par le Jury du Projet lemedium2013@yahoo.fr

" Réussites Diaspora "

En vue de reconnaître les mérites des Togolais de la Diaspora qui s'investissent dans le développement de leur pays, par leurs actions diverses, le Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine a initié un projet " Réussites Diaspora " du 10 au 17 janvier 2016. Une occasion donc pour l'Association " MILENOVISSI " à travers son Secrétaire Général et Directeur des Opérations pour le Togo, Monsieur Koffi TOULABO, de postuler le 3 novembre 2014. Et surtout d'être compté parmi les lauréats de la première édition de " réussites Diaspora ". Une façon pour le Président Faure Gnassingbé et son gouvernement " d'honorer les dignes fils et filles de la terre de nos aïeux pendant toute cette semaine ".

Expert en Système d'information, spécialiste de la gestion financière sur SAP, un Progiciel de Gestion Intégrée en France, Monsieur Koffi TOULABO, la cinquantaine, est un Togolais de la diaspora. Installé à Paris depuis 27 ans, de passages fréquents et réguliers dans son pays, Monsieur TOULABO est également Manager à Lomé d'une Société intervenant dans le système d'information, la SPSI (Société Panafricaine de Système d'Information).

Monsieur Koffi TOULABO et son Association " MILENOVISSI " ont pu, avec le concours de leurs partenaires en Europe, contribuer à l'aide au développement de son pays, le Togo, pour un montant avoisinant les 296 500 000 FCFA pour l'année 2014.

Rappelons que l'Association " MILENOVISSI " est active au Togo depuis 10 ans dans le secteur de la santé, de la protection civile, de la culture et l'éducation.

Dossier réalisé par Crédo TETTEH

Zozo L'ENGAGEMENT DES TOGOLAIS DE L'EXTÉRIEUR



La diaspora togolaise

Créé en 2008 par Placide Hilale, un membre de la Diaspora, le Centre des jeunes-Togo prend en charge des milliers d'enfants démunis en leur permettant de suivre une scolarité normale.

Encouragé par le ministère des Affaires étrangères qui soutient toutes les initiatives de la Diaspora en faveur du développement du pays, Placide Hilale a annoncé qu'il allait s'engager encore plus en faveur des plus démunis.

Il a annoncé la création d'une institution de micro crédit qui accordera des prêts à des taux ne dépassant pas 2%.

Ces appuis financiers permettront aux populations défavorisées de lancer une activité génératrice de revenus, a-t-il expliqué.

Un programme de finance inclusive est déjà développé par les pouvoirs publics via le FNFI.

M. Hilale a également annoncé la création d'une radio communautaire dans la préfecture de Tohoum avec l'ambition, à terme, de diffuser sur tout le territoire.

Source : @Republicoftogo

BIENTÔT DES ASSISES SUR LA QUESTION DE L'IMPUNITÉ

L'impunité, une horreur à ne plus présenter dans le paysage togolais. Des décennies durant, ce mal a été érigé en règle de gouvernance tant dans la sphère sociopolitique, qu'économique. Parler de réconciliation alors que l'impunité sévit encore, n'a aucun sens.

Fort de ce constat et attentive aux interpellations dans ce sens, le médiateur de la République, Mme Awa Nana-Daboya promet un atelier national sur la lutte contre l'impunité.

La rencontre, à l'instar de l'atelier de juillet dernier, se fera sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles dont les recommandations couvent encore dans les casiers de Faure Gnassingbé.

Mme Awa Nana-Daboya précise que l'atelier en perspective vise les crimes économiques. Pour ce qui est des exactions sociopolitiques, cela relève d'un passé hideux qui a besoin d'être enterré. La présidente du Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) entend réunir les acteurs de tous bords, afin que des prescriptions soient faites contre l'impunité économique.

Cela devrait permettre de réduire les disparités retentissantes entre la minorité pilleuses des ressources du pays et la majorité vivant dans l'extrême précarité.

Source : @Icilome

ZOZO

PROMOTION DE LA CULTURE TEM



Le festival international des musiques et danses traditionnelles TEM Festekpe aura lieu 9 au 11 décembre à Sokodé (355km de Lomé, région Centrale).

De nombreux spectacles se dérouleront également à Bafilo, Tchamba, Sotouboua et Bassar.

A découvrir, les concerts d'une dizaine de groupes et des expositions. En marge de l'événement, les fans de foot pourront assister à des rencontres.

Ce festival qui en est à sa 9^e édition est le cadre d'expression pour tous les talents artistiques musicaux du terroir Tem, une vitrine de promotion Destinée à valoriser le patrimoine culturel et le développement socio-économique.

Le Peuple Tem est un peuple à majorité musulmane qui vit disséminé dans la plupart des pays de l'Afrique occidentale comme le Bénin, le Burkina, le Nigéria, le Mali, le Togo, notamment.

Source : @Republicoftogo

FAIRE DU HANDICAP UN ATOUT

Entre 600.000 et 900.000 Togolais vivent avec un handicap plus ou moins sévère.

La ministre de l'Action sociale, Kolani Tchabinandi Yentcharé, a appelé dimanche la population à s'impliquer pour favoriser leur intégration.

Elle s'exprimait à l'occasion de la Journée consacrée aux personnes handicapées,

La situation de handicap entraîne discrimination, précarité et pauvreté.

Le gouvernement fait en sorte que cette frange de la population soit pleinement associée aux politiques de développement. Hors de question qu'elle soit marginalisée ou exclue, a martelé la ministre.

Elle a cité les initiatives prises par les autorités comme la révision d'une loi protégeant les personnes handicapées et son adaptation aux réalités de la société togolaise, la création d'un centre national d'appareillage orthopédique et des subventions accordées aux structures de prise en charge.

Kolani Tchabinandi Yentcharé a réaffirmé l'engagement de son pays de mettre en place un cadre favorable à l'inclusion des personnes handicapées.

Source : @Republicoftogo

LA PRÉFECTURE DE BAS-MONO SE MET EN ORDRE DE BATAILLE POUR AMORCER SON DÉVELOPPEMENT

La jeune préfecture de Bas-Mono éprouve plusieurs difficultés de développement au nombre desquelles l'électrification et l'alimentation en eau potable, la disponibilité de routes pour desservir les villages et cantons, mais aussi des problèmes de structures sanitaires et de marchés.

Comment arriver à développer cette préfecture ?

Face à cette interrogation, le préfet de cette localité du Togo, Amétépé Kokou Sogbo, accompagné des cadres du Bas-Mono ont eu l'ingénieuse idée de mettre en place une commission préfectorale qui va travailler avec les autorités centrales pour mieux profiter des programmes et projets gouvernementaux de développement.

Depuis avril dernier, une commission provisoire présidée par Romain Dansou a fait un travail de terrain pour recenser tous les problèmes rencontrés dans la préfecture. Ce samedi, aux affaires sociales d'Afagnan (75 km au nord-est de Lomé), la commission préfectorale que les populations de cette localité appellent de tous leurs vœux, a été mise en place, a constaté l'Agence de presse Afreepress.

Composée de sept (7) membres dont une femme, tous individuellement élus pour par les sept (7) chefs cantons pour le compte des sept (7) cantons de la préfecture, la commission préfectorale de développement (CPD) du Bas-Mono sera présidée par Justin Amédomé pour un mandat de deux (2) ans renouvelable une seule fois. Elle sera accompagnée dans sa tâche par sept (7) conseillers issus des sept (7) Comités cantonaux de développement (CCD) de Bas-Mono...

Source : @Afreepress

OTR : Le " futur du SYDONIA " préoccupe les décideurs

Les assises sur " le futur de SYDONIA " ont été organisées conjointement par l'OMD, la CNUCED et OTR. Les travaux sont installés sur deux et ont permis de débattre du SYDONIA.

Il est reconnu que le système SYDONIA, développé et géré par la CNUCED, est devenu capital pour les gouvernants qui l'ont adopté ; il constitue pour de nombreux pays l'outil principal pour le dédouanement des marchandises et autres procédures douanières telles que l'entreposage, le transit, la gestion des risques ainsi que diverses fonctions connexes comme le paiement électronique et les statistiques du commerce.

En outre, dans plusieurs pays, le SYDONIA constitue une composante importante des guichets uniques (GU) que certains pays sont en train de concevoir et mettre en place dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de l'OMC sur la facilitation des échanges.

L'OMD et la CNUCED ont signé en 2013 un protocole d'accord par lequel ils expriment leur engagement mutuel à aider les administrations des douanes et plus particulièrement à soutenir leurs efforts de modernisation des procédures de dédouanement afin de véritablement faciliter les échanges et optimiser leur fonctionnement opérationnels. Ils sont d'accord à penser que l'atelier devrait permettre d'une part, à la CNUCED de collecter des informations pertinentes pour, au besoin adapter ou affiner son assistance et sa stratégie en la matière, et d'autre part, aux administrateurs des douanes de planifier d'une manière plus prévisionnelle leur programme de réforme et de modernisation.

D'une manière plus particulier, cet atelier régional avait pour objet de fournir aux utilisateurs de SYDONIA une plateforme visant à échanger des expériences et adresser en retour des commentaires et observations à la CNUCED ; présenter et débattre la vision et la stratégie de la CNUCED pour la maintenance et le développement du SYDONIA à court terme ; exposer les propositions de la CNUCED par rapport aux outils et stratégies des sociétés qui développent des outils similaires et en fin aborder la question d'une version du SYDONIA open source et un renforcement durable des capacités portant sur



La table d'honneur lors de la rencontre

l'expertise technique au sein des administrations qui utilisent le système.

Pour Esso-Wavana Adoyi, représentant du commissaire général de l'OTR " après 35 ans, il s'avère donc nécessaire de faire le bilan de ce

système informatique qui a connu plusieurs mutation allant de la version ++ à la version Word, les présents assises viennent à point nommé car elle confirme notre volonté commune et notre détermination à adapté chaque fois que

l'occasion se présente nos outils de travail à l'évolution de l'environnement économique et de la technologique en vue de répondre constamment aux besoins des économies de nos Etats ", a-t-il indiqué

Dodo ABALO

REGARDS

MABLÉ AGBODAN : L'Art, une histoire de famille ?

LAURÉATE DE la 1^{ère} Edition des RÉUSSITES DIASPORA dans la catégorie Art, Culture et Sport, Mablé Agbodan est la fondatrice de 'Mille Couleurs Africa', une maison d'architecture d'intérieur basée à Lomé depuis Octobre 2015 et qui a une maison mère à Londres depuis 2009.

"Mille Couleurs" se positionne aujourd'hui dans le haut de gamme, au service de clients exigeants et à la recherche de produits exclusifs avec un accent particulier sur l'authenticité et l'intégrité de la conception, la qualité et l'attention du détail.

Benjamine d'une famille de 7 enfants, Mablé AGBODAN nourrit une grande passion pour l'artisanat.

Apparemment, une affaire de famille. " Mon grand-père paternel, Jean D'AGBODAN, fut charpentier de l'entreprise France d'Outre-Mer et décoré par le Feu Président Français François Mitterrand, alors Ministre des Travaux Public. Il avait été décoré pour ses 25 ans de travaux en Médaille d'argent " affirme Mablé AGBODAN. Ceci explique peut-être cela d'autant que sa mère, sage-femme de profession en retraite aujourd'hui, manie aussi avec dextérité les ciseaux. D'ailleurs, c'est elle qui était sa couturière attirée du primaire jusqu'en classe de 4^{ème}. Mablé avait donc peu de chance d'échapper à son destin.

Ainsi la native d'Agbodankopé (village situé sur la route d'Aneho, environ 25 km de la capitale Lomé), après son BAC G1 à Lomé, débarque en France où elle y passe une dizaine d'années et a fait une formation équivalente au BTS Gestion d'entreprises.

Elle part pour l'Angleterre pour ses vacances avec une seule envie : améliorer son anglais et s'offrir ainsi plus de chances sur le marché de l'emploi. De vacancière, elle est aujourd'hui une résidente à Londres après des études de Design.

Passionnée de la mode et avec cet accent particulier sur la mode d'intérieur, Mablé AGBODAN est le produit d'une formation enrichissante et d'un parcours professionnel assez varié : création d'entreprises, Déco, Mode, Art & Design. " Il s'agit là de plusieurs mondes à la fois parallèles et interconnectés. Seul fil d'Ariane, la Culture a fini par focaliser ces nombreuses vies qui sont mien-



Mablé Agbodan, Designer

nes. Ainsi, je nourris le corps et l'esprit " confie-t-elle.

Âme battante dont la confiance en soi et aux autres est une vertu cardinale, la très enthousiaste Mablé ne cache pas son admiration pour le travail de ses compères artistes togolais entre autre Sokey Edoh, Emmanuel Sogbadji, Kossi Assou, Amivi Homawoo, Camille, Jimi Hope, etc... tous artistes peintre, sculpteur ou designer.

Perfectionniste jusqu'au bout des ongles, Mablé rêve à ce que les artisans africains en particulier togolais arrivent à confectionner des produits finis aussi bien que les produits faits en Occident. Et c'est un ambitieux défi qu'elle s'est lancée.

Croyant en un meilleur devenir de l'artisanat, surtout togolais, l'ancienne Assistante au Musée d'Orsay (second musée de France après Le Louvre) s'investit à cœur joie dans la promotion de l'artisanat avec un seul objectif : arriver à faire du beau avec l'existant. Pour y parvenir et jouer sa partition, elle travaille actuellement à Lomé sur un petit projet avec 3 tisserands, 6 couturiers, 01 cordonnier et 02 tapissiers. La finalité de ce travail sera sans doute une exposition le 08 mars 2017 à la Délégation de l'Union Européenne à Lomé des produits réalisés avec les artisans locaux à base de tissus tissés chez nous et également d'objets recyclés.

Actuellement, Mablé AGBODAN a quelques projets qui l'occupent sur le territoire et elle est très fière de mettre son talent et ce qu'elle a appris à l'étranger au service de sa chère patrie le Togo.

Crédo TETTEH

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CIVISME FISCAL

"Ma Contribution"

Fonctionnaires, Commerçants, Industriels, Artisans, Entrepreneurs, etc.

CONTRIBUONS TOUS AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS...
PAYONS NOS IMPÔTS!

OTR OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP

POLITIQUE : Concrétisation du Programme d'Urgence et de Développement Communautaire (PUDC)

APRÈS GUÉRIN-Kouka dans la région de la Kara le 21 novembre dernier, le Chef de l'Etat, SEM Faure Essozimna Gnassingbé a lancé la construction des pistes rurales. A Tchamba dans la région centrale le 1er décembre 2016 dans le cadre de l'exécution du Programme d'Urgence et de Développement Communautaire (PUDC). Un évènement qui a connu une très forte mobilisation des populations de la zone. Dans le cadre de ce premier volet de la composante dénommée Développement d'infrastructures et équipements socio-économiques de base, la région centrale va bénéficier de 68,2 km de pistes, toutes concentrées dans la préfecture de Tchamba pour un montant de près de 6,5 milliards de Fcfa.

En marge de ce lancement, le Chef de l'Etat, dans une approche d'écoute et de concertation a rencontré les différents couches socio professionnelles de la préfecture en l'occurrence les chefs coutumiers et religieux, les chefs cantons et les cadres de la région. Au cours de ces rencontres, plusieurs sujets ont été abordés tels que les questions de la qualité et l'entretien des infrastructures, la priorisation des besoins, l'implication des jeunes des différentes



Faure Gnassingbé donnant le coup d'envoi des travaux à Tchamba

localités dans la réalisation des ouvrages, etc.

Le coup d'envoi de la mise en œuvre du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) a été donné ce 30 juin 2016 à Mandouri (650 km à l'extrême nord de Lomé) par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

Cet ambitieux programme doté de plus 155 milliards de francs CFA (environ 258 millions de dollars US) et piloté par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), vise à améliorer de façon significative les conditions de vie des populations vivant dans les zones peu ou mal desservies par les infrastructures et services sociaux et économiques de base et la réduction des inégalités sociales au Togo.

Selon Mme Khardiata Lo N'diaye, représentante résidente du Système des Nations Unies au Togo " Les différents rapports montrent que la pauvreté a connu une baisse au Togo entre 2006 et 2015 (58,3%). Toutefois, cette dynamique positive n'occulte pas la nécessité d'intensifier les efforts déjà en cours surtout dans le milieu rural et la périphérie des grandes villes où continue à se concentrer la pauvreté " avait déclaré la Représentante résidente du PNUD,

Ainsi, seront réalisées dans le cadre de ce programme, des infrastructures socio-économiques de base, notamment des bâtiments scolaires, des cliniques mobiles, des points de forage d'eau, des pistes rurales... Les acteurs nationaux et locaux verront leurs capacités institutionnelles renforcées. Ce programme fait également la part belle au développement de l'entrepreneuriat rural et à un système de géolocalisation des infrastructures et équipements.

Le PUDC bénéficie pour la première fois au Togo des procédures " fast

track ", permettant de réduire sensiblement les délais de passation des marchés et ainsi, accélérer la mise en œuvre, tout en garantissant la transparence et la qualité des résultats.

Le PUDC dans sa composante 1 prévoit donc la construction et la réhabilitation de plus de 2500 kms de pistes rurales durant tout le long du programme (2016- 2018) dont 406 km pour la première phase.

! La première phase qui sera exécutée cette année aura comme principal effet le désenclavement de plus de 100 localités. Les pistes rurales traverseront 31 agglomérations localisées dans les cinq régions du pays. La mise en œuvre de ce projet permettra la réhabilitation et la construction des pistes rurales afin de désenclaver plusieurs agglomérations du pays, conférer au réseau des pistes rurales un niveau de service minimum et une praticabilité en toute saison, réduire la pauvreté par la facilitation des échanges des produits locaux entre les différentes localités, marchés nationaux et régionaux et rendre accessibles aux populations, plusieurs services et équipements socio-économiques comme la santé, l'éducation.

Koudjokabalo

Zozo

TOURNOI UEMOA: LE SÉNÉGAL S'ADJUGE LE TROPHÉE



DEVANT LE MALI 1-0

La 7^{ème} édition du tournoi de l'intégration de l'UEMOA est rentrée dans l'histoire cet après midi à kegué avec le sacre de l'équipe du Sénégal dominatrice du Mali sur le score étrié de 1 but à 0. Le Sénégal appuie sur l'accélérateur et inquiète énormément la défense des Aigles du Mali dès l'entame de la rencontre. Les Maliens répondent du tic au tac en prenant la possession en leur compte avec un jeu tourné beaucoup plus vers l'avant. Peu à peu le jeu produit par les deux équipes devient stérile. La pause intervient donc sur un score nul et vierge de 0 but partout.

À la reprise, les entrants du côté des maliens apportent de la vivacité et de la percussivité dans l'entre jeu. À la 55^{ème} minute de jeu, Koné Ibrahima passe à côté de l'ouverture du score. Le match s'emballer mais les défenses des deux équipes veillaient aux grains.

C'est à la 79^{ème} minute que les Lions de la Teranga ont ouvert le score par l'inévitable Badjé Aliou. Les Maliens tentent de revenir au score mais tombent dans la précipitation et pêchent dans la finition. Les Sénégalais reprennent confiance et garde cet avantage d'un but à zéro. Il remporte ainsi sa 3^{ème} coupe de l'intégration après celles gagnées en 2009 et 2011.

À noter que le buteur Sénégalais, Aliou Badjé (4 buts) est sacré meilleur buteur du tournoi et le Togo, pays Fair Play.

Source : @Togofoot

DES DIAMANTS DE CONFLIT DE LA RCA PÉNÈTRENT LES MARCHÉS INTERNATIONAUX VIA LE CAMEROUN

Partenariat Afrique Canada (www.PACweb.org) affirme, dans un rapport publié le vendredi 02 décembre, que le Cameroun permet à des diamants de conflit provenant de la République centrafricaine de franchir ses frontières et de pénétrer la chaîne d'approvisionnement légale en raison de ses faibles contrôles, de la contrebande et de la corruption.

Le rapport, intitulé " Du conflit à l'illégalité : Cartographier le commerce des diamants de la République centrafricaine au Cameroun ", examine l'incapacité du Cameroun à mettre en œuvre le Processus de Kimberley - le système international de certification des diamants destiné à mettre un frein au commerce des diamants de conflit. Le rapport paraît à la veille de la visite d'examen au Cameroun du Processus de Kimberley, qui doit évaluer la mise en œuvre, par le pays, de contrôles internes régissant la production et le commerce des diamants.

Les exportations de diamants depuis la République centrafricaine ont été frappées d'un embargo international après qu'un coup d'État eut déclenché une guerre civile en 2013. Plus tôt cette année, le Processus de Kimberley a levé partiellement l'embargo dans des zones qu'il jugeait conformes et libres de conflit. Pourtant, Partenariat Afrique Canada a constaté que le commerce illégitime des diamants de conflit se poursuit encore aujourd'hui.

ECONOMIE / CONSOMMATION :

Baisse du niveau général des prix de 1,1% en Octobre 2016 en glissement annuel

EN OCTOBRE 2016, le niveau général des prix à la consommation a poursuivi sa baisse amorcée en juillet 2016 après une période de hausse entre avril et juin 2016 selon les chiffres publiés par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED)

" La baisse est de 0,5% contre une diminution de 0,4% le mois précédent " annonce l'INSEED.

A en croire l'institut, cette baisse est essentiellement l'effet de la régression des prix des produits de la fonction de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (-2,2%); et dans une moindre mesure à celle des fonctions de consommation " Biens et services divers " (-0,6%); " Transports " (-0,1%) et " Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants " (-0,3%). Cependant, les fonctions de consommation " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (+1,0%); " Communication " (+0,2%) et " Santé " (+0,2) ont enregistré une hausse. La baisse des prix des produits de la fonction de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " s'explique par la diminution des prix des produits des postes " Céréales non transformées " (-11,1%); " Poissons et autres produits séchés ou fumés " (-5,9%); " Autres fruits frais " (-20,0%); " Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.l " (-5,3%); " Tubercules et plantains " (-3,6%); " Bœuf " (-1,9%); " Autres produits à base de tubercules et de plantain " (-1,6%); " Autres produits frais de mer ou de fleuve " (-6,6%); " Farines, semoules et gruaux " (-4,1%); " Boissons non alcoolisées artisanales " (-5,9%) et " Fruits secs et noix " (-10,9%). Parallèlement, les postes " Légumes frais en fruits ou racine " (+34,1%); " Légumes frais en feuilles " (+14,3%); " Sucre " (+14,9%); " Poissons frais " (+4,8%);

" Légumes secs et oléagineux " (+3,3%); " Autres matières grasses " (+12,4%) et " Huiles " (+0,4%) ont enregistré une hausse. Pour ce qui est de la fonction de consommation " Biens et services divers ", sa baisse est due à celle du poste " Appareils et articles pour soins corporels " (-11,0%). S'agissant de la fonction de consommation " Transports ", la diminution des prix des produits est liée au poste " Carburants et lubrifiants " (-0,3%). Concernant la fonction de consommation " Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants ", la baisse observée est attribuable aux postes " Bière " (-1,2%) et " Tabac et stupéfiants " (-1,4%).

Les plus fortes baisses Parmi les produits qui ont enregistré une baisse, on peut citer : " Maïs séché en grains crus vendu au grand bol " (-25,5%); " Sardinelles fumées (Adiadoè) " (-22,4%); " Piment rouge frais " (-18,2%); " Doèvi fumé (Anchois) " (-6,9%); " Bananes douces " (-16,7%); " Manvi fumé (Hareng) " (-17,4%); " Igname " (-3,5%); " Cure dents " (-25,4%); " Mangue greffée " (-71,3%); " Chips " (-36,5%); " Arachide décortiquée crue " (-12,7%); " Banane plantain mûre " (-15,6%); " Saloumon fumé " (-3,4%); " Huile végétale (Nioto) " (-1,1%)...

Les plus fortes hausses

Quant aux produits ayant enregistré une hausse, on peut citer : " Tomates rondes (Pomme) " (+50,2%); " Oignon frais rond " (+29,1%); " Charbon de bois " (+8,6%); " gombo frais " (+26,7%); " Riz importé longs grains vendu au petit bol " (+4,5%);



Maïs en grain vendu en bol

" Sucre raffiné en poudre " (+25,6%); " Adème " (+16,3%); " haricots blancs secs " (+11,0%); " Chinchard frais (Akpala moumou) " (+6,1%); " Gboman " (+30,0%); " Cossette de manioc " (+17,8%); " Riz importé brisé vendu au petit bol " (+1,8%); " Huile de palme traditionnelle (Zomi) " (+3,3%); " Noix de palme (Décou) " (+14,0%); " Poisson salé fermenté (Lanhoinho) " (+5,6%); " Concombre " (+54,1%); " Piment vert (Gboyébessé) " (+15,9%); " Betterave " (+44,2%); " Carottes " (+34,7%); " Doèvi séché (Anchois) " (+12,7%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 0,1% contre une baisse de 0,2% le mois précédent. L'inflation sous + jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a augmenté de 0,1, contre une progression de 0,3% le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une baisse de 3,5%, celui des produits énergétiques a augmenté de 1,2%. Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont connu une baisse de 1,0% et ceux des produits importés ont augmenté de 0,5%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits des secteurs primaire et secondaire ont diminué respectivement de 3,9% et de

0,2%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une baisse de 1,0% des prix des produits non durables.

Evolution trimestrielle

Le niveau des prix du mois d'octobre 2016, comparé à celui du mois de juillet 2016 (évolution trimestrielle) a connu une baisse de 4,3% sous l'influence de la baisse des prix des produits des fonctions de consommation " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (-13,8%); " Transports " (-0,7%); " Biens et services divers " (-1,0%); " Tabac et stupéfiants " (-1,4%) et " Articles d'habillement et chaussures " (-0,1%). Cependant, les prix des produits des fonctions de consommation " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (+1,0%); " Restaurants et Hôtels " (+0,4%) et " Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer " (+0,4%) ont enregistré une hausse.

Glissement annuel

Par rapport à octobre 2015 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu un recul de 1,1% dû essentiellement à la baisse des prix des produits des fonctions " Transports " (-7,5%); " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (-2,7%); " Communication " (-3,3%) et " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (-0,1%). Cependant, les prix des produits des fonctions de consommation " Restaurants et Hôtels " (+2,7%); " Articles d'habillement et chaussures " (+3,3%); " Santé " (+1,6%); " Biens et services divers " (+0,6%) et " Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer " (+0,6%) ont connu une hausse.

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 1,2% en octobre 2016 contre 1,4% en septembre 2016. En juillet 2016, ce taux d'inflation était de 1,0% dans la zone UEMOA

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

15-16 | **2016**
DÉCEMBRE

À LA BLUEZONE DE CACAVÉLI



THÈME

*"Médias, Laïcité, Dialogue
interreligieux au Togo"*

ORGANISÉES PAR



Conseil National des Patrons de Presse

OTM | UJIT | SYNJIT | ATOPPEL | AJST
SYNLICO | ATRT | OPPEL | OTIFEM

JOURNÉES PORTES OUVERTES
DE LA PRESSE **2016**
3^{ÈME} ÉDITION

"MÉDIAS, LAÏCITÉ, DIALOGUE INTERRELIGIEUX AU TOGO"